



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

jeudi 5 mars 2015

La RATP remporte l'appel d'offres pour la gestion et l'exploitation de la nouvelle gare routière du futur Mobipôle de Rueil-Malmaison

La RATP s'est vu confier par la communauté d'agglomération du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), pour une durée de 6 ans, la gestion et l'exploitation de la nouvelle gare routière du Mobipôle de Rueil-Malmaison. Inaugurée au deuxième trimestre de cette année, cette nouvelle infrastructure devrait accueillir environ 14 millions de voyageurs par an. La gare, desservie par le RER A, accueillera 8 lignes de bus.

Dans la gare routière du Mobipôle, la RATP sera en charge de :

- l'entretien courant et la propreté du site (voirie, quais, équipements, locaux, signalétique, contrôle d'accès ...)
- la maintenance des équipements et la gestion du site (règlement intérieur, convention d'usage avec les transporteurs, gestion de l'espace distributeurs de boisson)
- la coordination des mouvements au sein de la gare routière (affectation des quais et gestion des aléas, gestion des systèmes d'accès...)
- la qualité de service offerte au public (accueil, informations)

Le long de la gare routière, la gestion d'une station sécurisée Véligo (STIF) de 450 places de vélo a été confiée à Promométo, filiale du groupe RATP. La mise en place du système de contrôle d'accès est assurée par Ixxi, filiale du groupe RATP.

En août 2014, la RATP avait gagné la gestion et l'exploitation de la gare de routière de Vélizy. Le gain de ce nouvel appel d'offres témoigne de l'expertise et du savoir-faire reconnus de la RATP en matière de gestion et d'exploitation de gares routières. A ce jour, la RATP a en charge une vingtaine de gares routières en Ile-de-France et ambitionne de devenir un acteur de référence dans ce domaine.

SERVICE DE PRESSE RATP

T.01 58 78 37 37

www.ratp.fr – servicedepresse@ratp.fr

www.twitter.com/GroupeRATP

www.facebook.com/RATPofficiel
